

RÉCOMPENSES - PUNITIONS

NOTES - CLASSEMENT

J'ai lu avec un vif intérêt, dans le dernier *Educateur*, l'article de Coqblin, relatif aux récompenses, punitions, notes et classements. Répondant à ton appel, je te fais part de mes remarques à ce sujet et, plus particulièrement en ce qui concerne les notes et classements.

Je suis entièrement d'accord avec Coqblin, en ce qui concerne la nocivité qu'il y a d'établir un classement mensuel. D'ailleurs, les instituteurs qui se livrent à ce petit exercice sont en contradiction formelle avec les instructions officielles qui disent :

« Le cahier de devoirs mensuels n'est pas
« un cahier de *compositions* et n'a pas été
« introduit dans l'école pour servir de terme
« de comparaison entre les élèves d'un même
« cours. Son but est d'encourager l'enfant en
« lui inspirant la plus saine des émulations,
« celle qu'on établit avec soi-même ».

Etablir un classement entre les élèves des différents cours de nos classes rurales ne représente pas grand chose, surtout dans les classes à plusieurs cours ou les effectifs de chaque division sont assez réduits. Etre 1^{er} sur 10 ou sur 8 voire même sur 3 ou 4 ne signifie rien, surtout si l'on a, par-dessus le marché, affaire à des élèves au-dessous de la moyenne ; il suffira que l'un d'entre eux soit plus dégourdi, ou plus chanceux que les autres pour qu'il se classe en tête, conformément au proverbe : « Au pays des aveugles, les borgnes sont rois ». Et les parents d'un élève médiocre peuvent se figurer (et cela arrive fréquemment) que leur enfant est « un aigle » pour reprendre l'expression de Coqblin.

En ce qui me concerne, j'opère d'une manière très voisine de celle de Coqblin :

Devoirs mensuels rédigés en classe et concernant les principales disciplines. En fin de mois, établissement d'un tableau récapitulatif des notes obtenues avec indication du maximum possible ; et, à la fin du cahier : des graphiques, établis de 0 à 20, pour chaque matière et pour chaque mois, permettant aux parents de juger d'un simple coup d'œil si l'enfant a ou non progressé en telle ou telle matière. Ces graphiques permettent également d'apprécier le travail de toute une année scolaire.

En ce qui concerne l'orthographe, le graphique n'est pas établi en fonction de la note obtenue, mais en fonction du nombre de fautes (0 à 20) faites par l'élève. Il s'ensuit que l'idéal serait que toutes les courbes soient ascendantes, sauf celle de l'orthographe qui devrait être descendante.

J. COURTY (*Hérault*).